REPUBLIQUE FRANCAISE

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET**

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 6 février 2006 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

VU l'arrêté du 04 juin 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement,

Arrête :

Article 1er - La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, instituée par l'arrêté du 6 février 2006 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Monsieur Jérôme FROUTE, adjoint au chef du service des ressources humaines, au secrétariat général ;
- Monsieur Alain MARAVAL, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures, au secrétariat général ;
- Monsieur Jean-Pierre LILAS, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures, au secrétariat général ;
- Madame Virginie VEAU, adjointe au directeur des ressources humaines, à l'office national des forêts ;
- Monsieur Philippe CUCCURU, sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences, à la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Monsieur Filipe SANTOS, adjoint au chef du bureau du pilotage du programme « sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation », à la direction générale de l'alimentation.

Membres suppléants

- Monsieur Michel GOMEZ, sous-directeur mobilité, emploi, carrière, au secrétariat général ;
- Monsieur Patrice CHAZAL, adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières ;
- Monsieur Patrick SOLER, secrétaire général adjoint, à FranceAgriMer ;
- Madame Victoria ORSINI, chargée de mission au bureau de la gestion des dotations et des compétences, à la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;
- Mme Anne BELLANCOURT, cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et des agents contractuels, au secrétariat général ;
- Monsieur Frédéric GROSSO, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie A et des agents contractuels, au secrétariat général.

B – Représentants du personnel

Membres titulaires

- Madame Nathalie CAEL	ingénieur divisionnaire	FO
- Monsieur Alain STEUX	ingénieur divisionnaire	UNSA
- Madame Hélène BROUCAS	ingénieur divisionnaire	Efa-CGC-CFTC
- Monsieur Xavier SIMON	ingénieur de classe normale	FO
- Madame Gaëlle DORDAIN	ingénieur de classe normale	UNSA
- Monsieur Sébastien HESSE	ingénieur de classe normale	CGT – FSU – SUD

Membres suppléants

- Madame Christine CHEVALIER	ingénieur divisionnaire	FO
- Monsieur Denis CASSARD	ingénieur divisionnaire	UNSA
- Monsieur Lionel RICHOILLEY	ingénieur divisionnaire	Efa-CGC-CFTC
- Monsieur Pierre ZACHARIE	ingénieur de classe normale	FO
- Madame Anne JACOD	ingénieur de classe normale	UNSA
- Monsieur Stéphane LAULAIGNE	ingénieur de classe normale	CGT – FSU – SUD

Article 2 – L'arrêté du 04 juin 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 09 JUIL. 2015

Le Sous-directeur
du développement professionnel et
des relations sociales

Yves LE NOZAHIC